

Délibération n° 28

Affiché au
GRAND CAHORS le :
- 7 FEV. 2018

Séance du 29 janvier 2018 à 19 heures

Commune de CAHORS – CHAI - Salle de réunion

*Aujourd'hui, 29 janvier deux mille dix-huit, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la
Commune de CAHORS – Salle de réunion - CHAI*Etaient présents :54 titulaires dont 4 possédant une procuration
10 suppléants

▪ TITULAIRES : 54

ARCAMBAL
BELLEFONT-LA RAUZE
BOISSIERES
CABRERETS
CAHORSM. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle,
Mme FOURNIER Martine, M. NOUAILLES Serge, M. ANNES Jean-Pierre,
M. PARNAUDEAU Willy
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LAGARDE Geneviève, M.
MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel, M.
BOUILLAGUET Vincent, Mme FAUBERT Françoise, Mme LENEVEU
Hélène, M. SAN JUAN Alain, M. TESTA Francesco, Mme HAUDRY
Sabine, M. COLIN Henri, M. DELPECH Bernard, Mme LOOCK Martine,
M. COUPY Daniel, Mme BONNET Catherine, M. MAFFRE Jean-Luc,
M. TILLOU José,CAILLAC
CALAMANE
CATUS
CIEURAC
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOZAC
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MONTGESTY
NUZEJOULS
PRADINESM. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude,
M. PEYRUS Guy,
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,
M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean,
Mme VALETTE Roselyne,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. JARRY Daniel, Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre
M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEN Joëlle,
Mme SIMON-PICQUET Agnès
M. REIX Jean-Albert,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. GALTHIE Jean-Noël,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,
Mme HILT Martine,
M. FIGEAC Philippe,
M. FERNANDEZ Pierre,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. LAVAU Pascal,ST DENIS CATUS
ST MEDARD
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS

▪ SUPPLEANTS : 10

BOUZIES
BOISSIERES
CAILLAC
CIEURAC
FONTANES
LABASTIDE DU VERT
LHERMMme MARMIESE Yvette,
Mme GARRIGOU Isabelle,
M. MARTIN Caroline,
M. GARD Michel,
M. PLANAVERGNE Jean-François,
Mme SOLIVERES Hélène,
Mme SALANIE Jacqueline,*La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif
de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication*

MONTGESTY
ST MEDARD
TOUR DE FAURE

M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. CICUTO Daniel,
M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

19 titulaires

BOUZIES
CAHORS

M. RAFFY Gilles,
Mme BOUIX Catherine, M. SINDOU Géraud, Mme BOYER Noëlle
(procuration donnée à M. SIMON), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise,
Mme RIVIERE Brigitte, M. DEBUISSON Guy,

CATUS
DOUELLE
ESPERE
LABASTIDE DU VERT
MERCUES

M. VAZ Victor,
Mme LANES Bénédicte (procuration donnée à M. LAVAU),
Mme BOURDARIE Paulette,
M. CANCEIL Philippe,
M. DIZENGREMEL Ludovic (procuration donnée à M. PETIT), Mme
RIVIER-DELFAU Isabelle,

PONTCIRQ
ST CIRQ LAPOPIE
ST GERY - VERS
ST PIERRE LAFEUILLE
TRESPoux-RASSIELS

M. CHATAIN Thierry,
M. MIQUEL Gérard,
M. GILES Jérôme, M. BORIES Olivier,
M. GILBERT Joël,
M. DIOT Fabrice,

Etaient excusés ou absents :

12 suppléants

CABRERETS
CALAMANE
FRANCOULES
GIGOUZAC
LES JUNIES
MAXOU
MECHMONT
NUZEJOULS
PONTCIRQ
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST PIERRE LAFEUILLE

M. PAULIN Peter,
M. FAURE Jean-Pierre,
Mme LAVERGNE Lydie,
M. OUVRARD François,
M. BARDINA Fabien,
M. CHASTAGNOL Gérard,
M. PONS Stéphane,
M. BESSEDE Arnaud,
M. SOULIER Yves,
M. DECREMPS Frédéric,
M. RAFFY Bernard,
M. BONNET Frédéric,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Ressources humaines

Objet : Mise à jour du tableau des effectifs suite à promotion interne et avancement de grade

A été adopté à l'unanimité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS**

Séance du 29 Janvier 2018

Rapporteur : Jean PETIT

Rédacteur : Christine BRU
Service : Ressources humaines

Objet : Mise à jour du tableau des effectifs suite à promotion interne et avancement de grade

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'évolution de carrière des fonctionnaires, un certain nombre d'agents de la collectivité peut prétendre à un changement de cadre d'emplois par promotion interne ou par avancement de grade suite à réussite à examen professionnel.

Les responsabilités exercées par les agents promouvables étant en cohérence avec les cadres d'emplois proposés, cette évolution permettrait de leur offrir un positionnement statutaire plus favorable.

Au regard du tableau des effectifs de la collectivité et des missions effectuées par les agents promouvables, il convient à cet effet de créer les postes statutaires suivants :

- 4 postes d'agent de maîtrise,
- 1 poste d'animateur territorial,
- 1 poste d'attaché principal,
- 1 poste de technicien principal de 1^{ière} classe,
- 1 poste de rédacteur principal de 2^{ième} classe.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver la création des postes statutaires à temps complet précités ;
- b- De dire que les crédits nécessaires à la création de ces emplois seront inscrits au budget 2018, natures et fonctions correspondantes.

Les postes libérés seront fermés en fin d'année lors d'un bilan qui sera approuvé par délibération après avis du comité technique.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,
Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE